

AG interpro interluttes du 54:

Lundi 6 avril 21h

Ordre du jour:

--> Compte rendu coordination nationale du samedi 4/04

AG représentée par Abel, Sinaï et Valentin.

Abel : 5 heures de réunion de la coordination nationale.

Système avec les téléphones qui fonctionnait bien. Très bonne organisation, gestion de la parole, etc. malgré les problèmes techniques.

Tour de parole avec les un.es, les autres qui se présentaient et faisaient un tour d'info.

Catastrophe partout : pas de masque, droit du travail bafoué...

Pas encore de CR mais Abel nous le passe dès qu'il en a un.

Rédaction d'un communiqué et amendement par téléphone et par mail mais rien n'est encore paru.

Pas encore d'actions organisées nationalement et réalisées localement de manière coordonnée.

Combien de villes représentées ? Combien de syndicats ? Y avait-il des personnels soignants ?

Environ 90 personnes présentes, d'un peu partout. Paris fortement représenté. Des prises de parole de Solidaires, du SNES. Mais pas de personnes présentes en tant que représentant d'un syndicat. À l'inverse, beaucoup de représentant.es d'AG. Il y avait des personnels soignants, des représentants du Transport.

Communiqué de la coordination nationale du 4 avril

APPEL DE LA 8ÈME COORDINATION NATIONALE

Agir, s'organiser, se coordonner dès maintenant contre la politique criminelle de Macron et du patronat !

Au moment où l'épidémie de Covid-19 va probablement entrer dans sa phase la plus aiguë, le gouvernement augmente la pression sur les salariés pour qu'un maximum de secteurs de l'économie fonctionnent à plein régime. Il trouve des millions d'euros pour faire des cadeaux aux patrons mais impossible de fournir ne serait-ce que des masques et des tests de dépistage et ce dans la 6ème puissance mondiale.

Cette logique du profit à tout prix se traduit aujourd'hui par un nombre croissant de décès y compris parmi les salariés des secteurs habituellement méprisés mais aujourd'hui présentés comme en première ou deuxième ligne. Les personnels de la santé, du commerce, de la logistique et des activités postales, du transport... paient un lourd tribut. En réalité, cette double crise dont ils et elles sont eux-mêmes responsables, la crise sanitaire et la crise économique, ils cherchent à nous la faire payer à nous toutes et tous, jeunes, salariés avec ou sans emplois, avec ou sans logement, et en particulier les secteurs les plus exploités et les plus opprimés, dont les femmes mais aussi les salariés sous-traitants, ou au statut d'auto-entrepreneur, les sans-papiers ainsi que tous les précaires. Cette stratégie du choc, qui prend l'épidémie comme une opportunité pour s'attaquer à la grande majorité se traduit par une augmentation vertigineuse du chômage et par des attaques historiques contre le code du travail avec notamment la loi dite d'urgence sanitaire. Le gouvernement redouble ces attaques par des mesures particulièrement répressives : contrôles arbitraires, amendes abusives et violences policières, notamment dans les quartiers populaires. Parmi les mesures que l'urgence impose, nous revendiquons la réquisition des logements vacants, la fermeture des CRA, et la régularisation de tous les Sans-papiers.

Notre réponse, c'est la généralisation du droit de retrait à tous les secteurs non-essentiels de l'économie. C'est de chercher à s'organiser malgré les difficultés, à l'image des coordinations et regroupements dans l'éducation, le travail social, à La Poste ou du côté des lycéen.nes. Nous appelons toutes les organisations du mouvement social, toutes les AG à maintenir leurs réunions à distance, à renforcer nos moyens d'apparaître dans l'espace public, continuer à tisser et à développer les liens de solidarité et de lutte qui sont indispensables pour le jour d'après, mais aussi pour résister ici et maintenant.

L'académie de médecine, la Direction générale de la santé recommandent le port généralisé du masque. Plus largement, les voix se multiplient qui, du côté du secteur médical, appellent à embaucher massivement dans la santé et à réquisitionner les moyens de produire le matériel médical nécessaire afin d'utiliser toutes les possibilités existantes pour combattre l'épidémie (établissements privés, labos etc).

Nous ne pouvons rester passifs dans cette situation : à partir du moment où les patrons et leurs représentants politiques sont incapables de faire face, c'est à nous de prendre en main la défense de notre propre santé et de celle de la population.

Nous appelons l'ensemble des organisations syndicales, politiques, associatives, toutes les AG, coordinations issues des grèves et des récentes mobilisations sociales à se réunir pour adopter une journée commune d'action qui combinerait par exemple droits de retrait, grèves, manifs aux fenêtres, banderoles etc notamment le 7 avril, journée internationale de la santé.

Nous proposons une réunion unitaire dans ce sens dans les prochains jours. Nous proposons également de descendre en masse dans la rue dès le premier samedi post-confinement, contre Macron et sa politique criminelle.

Prochaine coordination nationale **samedi 11 avril à 13h30**

Prochaine coordination nationale le 11 avril. La coordination est en train de se structurer, c'est en construction.

Mandaté.es pour le 11 avril, 13h30 : Anne, Clovis, Bilal et Fred en suppléant

Sarah envoie toutes les infos en termes de connexion qui passent en fait sur un groupe What'sapp qui est par ailleurs complètement surchargé de messages. Sarah se charge de récupérer et transmettre les infos donc.

--> **Mobilisation demain 7 avril**

- action européenne avec lien interactif:carte interactive où vous pouvez publier la photo de votre pancarte ou banderole demain : <http://bit.ly/Agir4Health>
- Mode d'emploi si besoin : http://europe-health-network.net/IMG/docx/fr_manuel_7_avril.docx

--> **Banderoles** : au niveau national, marche bien. D'autres idées : mettre un T-shirt avec des revendications.

Un affichage des banderoles ici <https://manif-est.info/Epidemie-de-corteges-de-fenêtres-1440.html> (page apparemment régulièrement mise à jour)

Rassembler des slogans et les centraliser pour donner des idées à toutes et tous ?

--> **Situation au CHRU** (déclaration du directeur de l'ARS sur le plan de licenciement et réponse de Véran) --> soutien de l'AG interpro? Communiqué? A la CGT-CHRU ou intersyndicale CHRU?

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/meurthe-et-moselle/nancy/plan-economies-hopital-nancy-directeur-ars-grand-est-persiste-signe-je-fais-mon-boulot-1811946.html>

FRED, pas spécialiste mais a un peu suivi. Le petit nom du plan, c'est COPERMO, presque 600 suppressions de postes et plus de 170 lits. Le directeur de l'ARS a annoncé que le plan était toujours d'actualité malgré la crise, juste un peu retardé. Ce plan est soutenu non seulement par l'ARS mais aussi par toutes les huiles du conseil dit "de surveillance". CGT, FI, ..., se sont mobilisés. Véran a été sommé de s'expliquer à l'Assemblée où le sieur Véran a affirmé que les suppressions étaient "suspendues". Question jusque quand et quel crédit accorder à cette déclaration ?

- Important que l'AG interpro fasse un communiqué sur cette situation.
- Il semblerait qu'un communiqué CGT du CHRU ait été fait. L'idée serait de se solidariser avec ce qui a déjà été lancé.
- Intersyndicale : 1er syndicat = CFDT donc pas trop force de proposition mais peut faire intersyndicale avec FO.
- Des services ont fermé à l'hôpital pour ouvrir des services covid, cela montre que l'hôpital est malade. Les membres du personnel de l'hôpital ne sont testés que s'ils présentent des symptômes.

Y'a aussi ça

https://actu.fr/grand-est/nancy_54395/coronavirus-plan-reorganisation-chru-est-suspendu-tranche-edouard-philippe_32831002.html

Article : suite aux lettres notamment de Hénart, Philippe aurait déclaré la suspension de toute suppression de postes parce qu'après le covid, "ils" devraient avoir une "grande discussion" sur l'hôpital....

Ils sont sympas, ils vont attendre un peu avant de supprimer des postes...

Réponse de Sophie :

« Monsieur le directeur de l'ARS depuis le début de la crise mon service a fermé et comme tous les agents du CHRU, soignants ou non soignants, je me suis tenue à disposition pour le soin des patients. Ainsi comme beaucoup de mes collègues j'en suis à plusieurs dizaines d'heures passées de jour comme de nuit auprès de malades COVID, mais vous avez raison sur un point pas en réanimation. Je vous réponds ce soir dimanche, car demain et mardi j'y retourne pour 2 fois 12h. »

Sophie Perrin-Phan Dinh, infirmière et secrétaire de la CGT CHRU NANCY

- Evelyne : dans le même champ, le plan "Hôpital" tel que vu par les deux hauts fonctionnaires

C'est l'article de mediapart sur la note de la CDC ?

<https://www.mediapart.fr/journal/france/010420/hopital-public-la-note-explosive-de-la-caisse-des-depots>

Conserver des appels à la lutte pendant et après la crise sanitaire.

Un tout début de proposition : <https://pad.april.org/p/9fz7-t6590g436b?lang=fr>

--> **Action C. SGROS, EHPAD:**

- Ça a bien avancé même si c'est difficile et fastidieux. Ont obtenu des requérants, une famille, des syndicats, Montauban, Le Havre, ... A eu des contacts via le SAF. Un avocat au conseil d'État qui va déposer la requête.
- Déjà une demande satisfaite = dépistage systématique en EHPAD mais RÉSERVE, l'état veut attendre un premier cas déclaré avec tous les dégâts qui peuvent s'en suivre DONC ça ne correspond pas complètement à la demande de la requête
- Question : faut-il continuer à aider au relais pour trouver d'autres requérants. La requête va être déposée auprès du Conseil d'État qui va faire un tri (rejet sur ordonnance de tri).. Si la requête est retenue, il faudra aller la plaider.
- Continuer à relayer aussi car l'équipe qui gère cette requête aurait besoin d'être éclairée au delà de ce qu'elle trouve dans la presse. Au niveau des traitements, un collègue de Montauban a informé que les EHPAD n'auraient pas assez de bouteilles d'oxygène. Ch. Sgros ne sait pas exactement ce que ça veut dire (demande aux soignants d'éclairer ce fait). Une incertitude aussi concerne la présence suffisante de sédatifs. Certains médicaments normalement anti-épileptiques seraient détournés.
- Recherche d'un panel de personnes : soignants, employés, résidents, familles... Il y a des pressions apparemment des employeurs et de l'ARS ? Les personnes n'ont pas envie d'être requérant, ce n'est pas anonyme. Les témoignages ne sont pas anonymes. Il y a déjà des pressions pour que les gens aillent au travail, fassent des heures supplémentaires, malgré les conditions actuelles.
-

- Qu'appelle-t-on des éléments de preuve ? Est-ce que ça peut être des photos ?
 - RÉPONSE : plutôt des témoignages dont certains sont fondés sur des articles de presse qui sont publiés.
- Est-ce que la requête peut concerner des établissements pour personnes handicapées ?
 - RÉPONSE : comme la requête est fondée sur un dossier de presse, la requête est pour le moment centrée sur les EHPAD. Il ne s'agit pas de concurrence, c'est une question de matière publiée. C'est la raison pour laquelle la requête est centrée actuellement sur ce type d'établissements.
- Ça devrait être jugé fin de semaine (samedi 11 avril) C'est un référé donc c'est très rapide. Normalement 48h mais un peu plus long en ce moment vues les circonstances... => il faudrait avoir les infos en plus le plus TÔT possible parce que samedi est la date limite pour plaider
- Mesures demandées par des médecins : masques, textes... Rejeté par le conseil d'état qui dit que l'état a pris des mesures pour arranger les choses. Des recours sont déposés aussi sur l'accès au soin dans les ehpad (un hier). Référés sur les CRA, les prisons...
- Sujet plus médiatisé, on commence à avoir des chiffres... Les chiffres des ARS ne sont pas toujours communiqués. Dans le Grand Est, c'est le cas. Ce n'est pas une fatalité mais le résultat de plusieurs années de pénurie organisée.
- Il y a 700.000 résidents en EHPAD mais il y a 700.000 personnes à domicile avec des aides à domicile (chiffres issus en fait des pompes funèbres qui se disent avoir beaucoup, beaucoup de travail en ce moment...) On peut donc s'attendre à des chiffres énormes, à nouveau. Le nombre de morts par covid est clairement sous-évalué à domicile. Dans les EHPAD, s'il y a 3 décès par le covid, on attribue les autres au covid aussi. Les "vrais" chiffres seront connus après, par les pompes funèbres.
- Il faudra juger la responsabilité de ceux qui ont diminué les lits et obligent aujourd'hui à choisir qui aura accès à la réa et donc qui mourra.
- Pour l'instant, la priorité de Christophe est de s'occuper des EHPAD, d'autres requêtes peuvent être possibles après.

Message actualisé: Témoignages à envoyer le plus tôt possible !

Bonjour,

La situation est urgente et grave dans les EHPAD !

Aidons les personnels des EHPAD à obtenir des moyens à la hauteur des nécessités.

Il faut absolument prendre les mesures nécessaires pour protéger nos aînés. Le Syndicat des Avocats de France (SAF), section de Nancy est particulièrement vigilant sur ce sujet. Il est à l'écoute de tout récit ou témoignage de terrain sur de la situation actuelle dans les EHPAD. Des outils juridiques permettent de défendre les résidents, leurs familles ou le personnel des EHPAD et de demander que les pouvoirs publics prennent les mesures qui s'imposent.

Si vous travaillez dans un EHPAD ou vous avez de la famille/des amis qui résident en EHPAD, et si vous avez constaté des problèmes concernant :

- le dépistage,
- les protections adéquates en masques, blouses, gels...pour les personnels, les entrants et les résidents,
- les conditions de confinement des résidents (durée, modalités, contention), leur isolement ou leurs moyens de communication
- les soins disponibles (matériel d'assistance respiratoire, sédatifs...)
- autres...

N'hésitez pas à contacter très rapidement le SAF, section de NANCY

par mail saf.nancy.corona@gmail.com

ou par téléphone au **09 61 68 27 49**

Chacun a le même droit à la vie et aux soins, sans condition d'âge, de ressources, de sexe, de religion, de profession.

--> Outils pour s'organiser

- Manuel rappelle qu'à quelques uns, un wiki pour l'AG interpro 54 a été configuré. C'est un peu comme un frama mais plus stable et plus structuré. Il est proposé de mettre le lien dans le compte-rendu et on verra si c'est utilisé.
<https://aginterpro54.frama.wiki/>
- Faire des groupes de travail sur des sujets précis, par exemple circuits courts, AMAP, coopératives,... pour s'organiser pendant le confinement et peser après ? => les groupes de travail peuvent utiliser le wiki (s'ils veulent) c'est noté !

DATES

Prochaine AG : proposition de garder le **lundi 21h => 13 avril**

Futur communiqué CHRU : proposition de date butoir de jeudi 9 avril ; proposition d'un groupe qui se charge de rédiger. Mais question ouverte : comment éviter d'entrer dans le théâtre médiatique ? Texte général avec un focus sur la situation du CHRU ? Validation par mail ? AG spécifique sur ce texte ? (RGPP Sarko, modernisation de ??? de Hollande, etc).
Participants à la rédaction : Fred, Evelyne, Bilou.

GROUPE DE TRAVAIL

Circuits courts, coopératifs : participants Anne, Danièle N, Émilie, Évelyne

Liens pour la prochaine AG?

Regarder là?

<https://manif-est.info/Comment-s-organiser-en-ligne-Une-brochure-pour-lutter-1456.html>